



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FAYENCE**

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice 32
Présents 20
Pouvoirs 6
Absents..... 6
Suffrages exprimés..... 30

Séance du **mardi 10/04/2018** à 9 h 30

Secrétaire de séance : Mme BAUDUIN

Date de convocation : 04-04-2018

DCC n° 180410/20-1

**Annule et remplace la DCC 180410/20
du 11/04/2018 suite erreur matérielle**

Le Conseil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi sous la présidence de René UGO

Présents : M. Tosan, J. Sagnard, E.Feraud, N.Martel, A.Bouhet, JJ. Forniglia, R.Ugo, MJ. Bauduin, R.Trabaud, C.Bouge, P. de Clarens, F. Cavallier, C. Théodose, M. Christine, C. Louis, MJ. Mankaï, M. Bottero, E. Menut, A. Pellegrino, A. Cheyres

Absents excusés : I.Bertlot, P. Fenocchio, M. Robbe (pouvoir à N. Martel), S. Amand-Vermet (pouvoir à C. Louis), I.Derbès (pouvoir à F. Cavallier), JF Bormida (pouvoir à C. Théodose), C. Mirallès (pouvoir R. Ugo), J. Fabre (pouvoir MJ. Mankaï), L. Fabre, JL. Fabre, B. Henry, JY. Huet

**ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
MODIFICATION DES TARIFS AU 01.05.2018**

Le Président expose :


Suite aux orientations budgétaires 2018 fixées par le gouvernement, l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse réduit et supprime les aides financières de fonctionnement pour les SPANC.

Afin d'équilibrer le budget du service, il est proposé d'ajuster la tarification applicable à compter du 1^{er} mai 2018, à savoir :

Installations de moins de 20 Équivalents Habitants (EH)	Type de contrôle	Tarifs envisagés
Installations existantes	Contrôle Périodique	125€ TTC
	Contrôle Ponctuel	175€ TTC
	contrôle de vente	175€ TTC
Installations nouvelles ou réhabilitées	Contrôle Conception	150€ TTC
	Contrôle de réalisation (1 à 2 déplacements inclus)	150€ TTC

Installations de plus de 20 Équivalents Habitants (EH)	Type de contrôle	Tarifs
Installations existantes	Contrôle Périodique	300€ TTC
	Contrôle Ponctuel	
	contrôle de vente	

Installations nouvelles ou réhabilitées	Contrôle Conception	300€ TTC
	Contrôle de réalisation le déplacement	300€ TTC

Envoyé en préfecture le 25/04/2018
 Reçu en préfecture le 25/04/2018
 Affiché le 25/04/2018 
 ID : 083-200004802-20180410-18_180410_20_1-DE

Effluents autres que domestiques		
	Type de contrôle	Tarifs
Contrôle des dispositifs de traitement des effluents autres que domestiques	Contrôle Périodique	125€ TTC
	Contrôle Ponctuel	175€ TTC
	contrôle de vente	175€ TTC
	Contrôle Conception	150€ TTC
	Contrôle de réalisation le déplacement	150€ TTC

Pénalité financière pour rendez-vous non honoré et non justifié :		
rendez-vous non honoré et non justifié	Correspond aux frais engagés par le service par votre absence	50 € TTC

Ces tarifications ont été entérinées en bureau communautaire du 03 avril 2018.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE :

- **ABROGE** la délibération 170523/11 du 23 mai 2017 portant tarification pour 2017,
- **FIXE à partir du 1^{er} mai 2018** la tarification des contrôles d'assainissement non collectif comme exposée ci-dessus.



Tourrettes le 23/04/2018

René UGO
Président